

Genève sous la terreur

Autor(en): **Monnet, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 41

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179441>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

droits. M. Perdonnet vint immédiatement auprès de M. P. et le pria de bien vouloir réparer le précieux violon. Cette fois, l'ébéniste refusa positivement, disant qu'il comprenait assez toute l'importance et toutes les difficultés que comportait la réparation d'un instrument d'aussi grande valeur. « Que ferais-je, ajouta-t-il, si je ne réussissais pas ? » M. Perdonnet l'encouragea en lui témoignant toute la confiance qu'il avait en lui. « Si vous ne réussissez pas, lui dit-il, vous ne serez responsable en rien. Veuillez vous mettre à l'ouvrage, vous me ferez grand plaisir. »

Comme pour la première réparation dont il avait été chargé, et sachant qu'il avait en mains l'instrument d'un grand maître, il le démontra entièrement et en prit le patron avec la plus scrupuleuse exactitude, comme le meilleur modèle à imiter. Il exécuta son travail à l'entière satisfaction du propriétaire du violon, qui le revendit plus tard à Paris pour la somme de 5000 fr.

C'est sur ce modèle que sont confectionnés la plupart des violons qui sortent de l'atelier de M. P., qui apporta du reste, graduellement, dans son art, des améliorations importantes et toujours reconnues excellentes par les hommes compétents. Sa réputation est maintenant telle que ses violons sont partout très appréciés, et qu'il n'est point rare d'en voir expédier en Amérique, en Inde, en Angleterre et dans d'autres pays. Les grands artistes qui viennent dans notre ville ne s'en retournent jamais sans rendre visite au luthier lausannois.

Disons en terminant que M. Pupunat a un autre talent non moins digne d'intérêt et qu'il dissimule peut-être trop. Il est poète. Tous les membres du cercle de *La Réunion* savent qu'il fait des vers charmants, dont ils leur donne chaque année un échantillon lors de la célébration d'un anniversaire historique, cher à tous les Vaudois. L. M.

Genève sous la terreur.

I

Lorsqu'on lit le récit des scènes sanglantes, des excès de tout genre, dont la France a été le théâtre en 1793 et 1794, on a peine à croire à de pareilles choses; il semble qu'une telle fureur de sang n'ait jamais pu s'emparer à ce point des hommes de la révolution française. Mais ce qui peut nous étonner davantage et nous paraître plus invraisemblable encore, c'est que des scènes d'un caractère aussi atroce se soient passées dans notre pays. Il faut cependant se rendre à l'évidence et accepter la triste réalité de l'histoire.

Dès 1790, les idées d'où naquit la révolution française commencèrent à se faire jour à Genève; plusieurs personnes, les unes poussées par l'attrait de la nouveauté, d'autres par enthousiasme et par entraînement, un plus grand nombre encore par ambition, travaillèrent à répandre la doctrine que la souveraineté appartenait au peuple et que tous les hommes devaient avoir entr'eux une égalité absolue. L'aristocratie fut huée et menacée; les Jaco-

bins de Genève copièrent les allures de ceux de Paris, qui avaient couvert la France de clubs, de tribunaux révolutionnaires et de guillotines. Ils adoptèrent le bonnet rouge, le *ça ira* et le costume débraillé.

En 1792, les Girondins fomentèrent la révolution à Genève et y formèrent des Robespierre qu'ils prirent sous leur protection. A la même époque, la France déclara la guerre au roi de Sardaigne. Le général Montesquiou, chargé de cette expédition, avait aussi reçu des ordres secrets contre Genève, et son armée s'approchait de nos frontières. Le parti de Brissot avait le projet d'environner la France de républiques gouvernées exactement d'après les principes de cette dernière. La Savoie entraînait dans ce vaste plan, et Genève était désignée pour en devenir la capitale. Les ordres donnés au général français portaient que cette place était nécessaire pour assurer la possession de la Savoie; il devait y entrer de gré ou de force pour y prendre 20,000 fusils dont la France avait besoin. On prétextait aussi que c'était pour protéger les nombreux amis de la liberté qui se trouvaient en grand nombre dans Genève et qui désiraient y voir établir un gouvernement selon leurs vœux.

Le 10 octobre 1792, la milice genevoise s'assembla pour témoigner de son dévouement à ses magistrats si violemment menacés par la France, et prendre l'engagement de périr avec eux. Les officiers invitèrent à sortir des rangs tout individu qui ne désirait pas prendre cet engagement solennel, et ils eurent soin de promettre qu'aucune injure, aucune provocation ne troubleraient ceux qui s'y refuseraient; ils insistèrent sur ce que chacun, instruit de l'état des choses, devait en juger selon ses lumières. Trois ou quatre individus seulement se séparèrent de la troupe; et au milieu de l'enthousiasme national, de l'exaltation politique qui régnait à ce moment, ils ne reçurent aucune espèce d'insulte et continuèrent à vivre paisiblement au sein du peuple. — Ce trait est vraiment honorable pour les Genevois, dont l'attitude ne fit que redoubler l'acharnement de Brissot et du parti girondin. L'union, le patriotisme calme et réfléchi des défenseurs de Genève, présentaient un contraste trop blessant pour les républicains français.

Informés des dangers que courait Genève, les Suisses, ses fidèles et anciens alliés, se préparèrent à les partager, et ils eurent le temps d'entrer à Genève avant l'arrivée de l'armée étrangère.

Des députés furent envoyés au général français pour lui demander le motif de son attitude menaçante. Il leur répondit que le gouvernement genevois avait insulté la république française en appelant le secours des Suisses pour repousser une attaque qu'elle n'avait jamais eu en vue et que cet appel seul avait provoqué; il accusait ces députés de malveillance. Cependant Montesquiou négocia pacifiquement ensuite de pleins pouvoirs. Il fut décidé que l'armée française se retirerait, ainsi que les Suisses qui étaient dans Genève. — Mais tout à coup on apprit que Brissot avait attaqué le traité

dans la Convention; il l'appelait une capitulation ignominieuse pour l'armée française, et dûe à l'influence de l'aristocratie genevoise sur le général Montesquiou. Il ne promit la paix à Genève que lorsqu'elle aurait naturalisé l'égalité politique dans ses murs, et déclara qu'elle n'obtiendrait d'autre traité que la communication des principes français. « La révolution se fera à Genève, ou la nôtre doit rétrograder, » disait-il à la Convention.

Cette étrange doctrine fut couverte d'applaudissements, et la Convention annula le traité passé par Montesquiou. Un décret d'arrestation avait été obtenu par le parti brissotin contre ce général, qui s'était conduit très loyalement et qui avait représenté combien ce serait peu digne de la France d'attaquer la république genevoise.

Montesquiou n'échappa que par la fuite aux poignards qui l'attendaient à Paris.

Les Brissottins trouvèrent dans la Constitution genevoise le côté par lequel il leur convenait de l'attaquer. Instruits qu'elle n'admettait dans l'assemblée souveraine que les Genevois ayant acquis par eux ou par leurs ancêtres le titre de *citoyens*, ils l'accusèrent hautement de n'être qu'un corps héréditaire et aristocratique.

Voici, en résumé, ce qui en était du pouvoir souverain, à Genève, et de sa composition : — Dès la fondation de la république, l'exercice de ce pouvoir appartenait à l'assemblée générale composée de tous les habitants majeurs et solvables, qui avaient hérité par droit de naissance, ou acquis à prix d'argent le droit d'y assister, et le titre de *citoyens* ou de *bourgeois*.

Les descendants des étrangers qui n'avaient pas acquis ce droit par eux ou par leurs aïeux étaient appelés *Natifs*. Mais le nombre des citoyens était si supérieur à celui des natifs que près des deux tiers des Genevois prenaient part à l'assemblée du peuple, et que pour faciliter graduellement l'admission des autres il ne fallait payer qu'une faible rétribution pécuniaire, affectée à divers établissements publics fondés par les anciens genevois et dont les nouveaux venaient partager les avantages. Tel était l'état des choses, si l'on en croit, du moins, un historien du temps.

L. M.

(A suivre.)

Croisades et boutades médicales,

par M. Barnaud, Dr-Méd.

Tel est le titre d'une brochure qui vient de paraître. L'auteur s'attache à saper par leur base les mille et une superstitions et le nombre plus grand encore des charlatanismes qui ont pour objet la santé de l'homme. Raspail et sa méthode, le médecin Riond, du Valais, avec sa médecine populaire; Dubarry et sa délicieuse Revalesscière; le Rob-Boiveau-Laffecteur, les pastilles majeures et mineures de Holl et la pommade herniaire de Stourznegger, sont durement malmenés en compagnie de l'influence de la lune sur la coupe des cheveux et de tant d'autres recettes qui, depuis bien des générations, font le bonheur du genre humain. Décidément,

M. Barnaud est un médecin orthodoxe et il ne badine pas avec qui n'accepte pas le code de la Faculté. Le style de l'auteur est vif, coloré; les figures y abondent et les citations vous arrivent dru comme grêle; nous ferons même le reproche à l'auteur d'avoir usé et abusé du langage figuré et des citations latines; son ouvrage, pour produire l'effet que M. Barnaud a le droit d'en attendre, devrait être écrit d'une manière plus populaire; tel qu'il est, il sera lu avec plaisir par les médecins et tous ceux qui ont des relations intimes avec l'antiquité; mais le public, le vrai public, celui qui achète la Revalesscière et la ouate du docteur Patisson ne sera guère touché, croyons-nous, par les *Boutades médicales* du Dr Barnaud. L'auteur manie très finement la raillerie et le sarcasme; mais si la raillerie fait rire, elle ne convainc pas, et, au point de vue du but à atteindre, les *Boutades* eussent gagné à donner quelques preuves au lieu de tout démolir, tout, depuis les croyances naïves de nos commères à l'endroit des camomilles jusqu'aux fumigations au chlore que l'on pratique de temps en temps contre le choléra.

Voici, du reste, quelques extraits de la brochure du Dr Barnaud qui montreront mieux que nous ne pourrions le dire l'allure vive et piquante du style des *Boutades médicales* :

Il existe dans le domaine de la médecine comme dans celui de la religion, ce que l'on est convenu d'appeler, bien à tort, des *esprits forts*; lesquelles brillent par la faiblesse de leur esprit; mais ce n'est là qu'une question de mots, puisqu'au fond les extrêmes se touchent. Ces détenteurs de la force, heureusement pas armée, déclarent, avec un aplomb digne d'une meilleure cause, que la médecine est une science conjecturale au premier chef, et que ses ministres, à l'instar des augures, ne peuvent se regarder sans rire, tant ils sont pénétrés de leur nullité. L'appréciation n'est pas flatteuse: il est vrai que la médecine est plus que conjecturale pour ceux qui n'y comprennent rien et que le rire serait la réponse la plus appropriée aux arguments de l'incrédulité. Dès que ces gens ressentent la plus légère indisposition, ils renient leur passé, transigent avec leurs convictions favorites et se hâtent de quérir deux ou trois docteurs, afin d'être sûrs d'en avoir au moins un à leur chevet. Ces lions de la veille se font agneaux; ils se plient à toutes les exigences de la thérapeutique et supplient, par des bèlements plaintifs, qu'on les guérisse sans retard, car, à ce moment, la science qui, tout à l'heure, était conjecturale, leur paraît plus positive et plus efficace encore qu'elle ne l'est en réalité; ils sont devenus plus royalistes que le roi. Aussitôt qu'ils jouissent de nouveau de la santé, la prétendue *force* morale reparait en même temps que la force physique; ils se replongent jusqu'au cou dans le scepticisme et, l'ingratitude se mettant de la partie, ils tournent en dérision l'art et l'artiste, leurs bienfaiteurs; leur vie se passe à adorer ce qu'ils ont méprisé et à mépriser ce qu'ils ont adoré.

Au chapitre des *Préjugés*, nous lisons :

Chacun connaît le rôle que les commères assignent aux influences sidérales sur la marche des maladies; la lune, cette planète pourtant qui s'inquiète assez médiocrement de nous, puisqu'elle attend notre sommeil pour se montrer, la lune dicte des arrêts à l'évolution morbide; ses phases prescrivent l'époque favorable à la coupe des cheveux; elles fixent le jour propice à la saignée et à la purgation. O astre des astres! puisses-tu luire toujours pour éclairer nos routes la nuit et en tout temps l'esprit des imbéciles qui te prennent pour ce que tu n'es pas et qui eux seuls sont de vrais lunatiques!

Pourrait-on s'imaginer un remède plus logique et plus